

BLÉ ET FARINE DE BLÉ, MAIS ET FARINE DE MAIS.—*Suite.*

4. Adresse—Mémoires, états, etc, adressés ou présentés au gouvernement au sujet des droits sur le blé et sa farine : M. Paterson (Brant), 293. Voir *Douanes*.

BOIS DE CHAUFFAGE DES COLONS :—Voir *Bois, licences pour la coupe du*, 5.

BOIS, LICENCES POUR LA COUPE DU :—

1. Réponse à ordre de la dernière session—Correspondance entre l'hon P. Mitchell et le ministre de l'Intérieur au sujet de fonds de bois sur la rivière au Brochet, 141. *Pas imprimée*, 211. Doc. de la sess., N° 52.
 2. Réponse à ordre de la dernière session—Nombre total de licences demandées et accordées ou refusées, depuis le 1er février, 1883, p. 140. *Pas imprimée*, 315. Doc. de la sess., N° 52a.
 3. Ordre—Nombre de demandes faites et non accordées pour la coupe du bois, de billots, bois de chauffage, traverses et poteaux dans les limites du territoire en litige entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba : M. Blake, 158. Réponse, 484. *Imprimée dans les doc. de la sess., seulement*, 548, N° 52b.
 4. Nombre de licences demandées et refusées depuis le 1er février, 1883, pour la coupe de bois, billots, bois de chauffage, traverses et poteaux, en dehors du territoire en litige : M. Blake, 158. Réponse, 484. *Imprimée dans les doc. de la sess., seulement*, 548. N° 52e.
 5. Ordre—Correspondance, etc., concernant le prix des licences pour la coupe du bois de chauffage pour les colons, dans le voisinage de Moosomin, T. N.-O. : M. Blake, 65. Réponse, 529. *Imprimée dans les doc. de la sess., seulement*, 548. N° 52d.
 6. Ordre—Permis ou licences donnés pour couper du bois dans aucune partie du territoire reconnu comme appartenant à l'Ontario : M. Mills, 118. Réponse, 900. *Pas imprimée*. Doc. de la sess., N° 52e
 7. Adresse—Permis accordés pour couper du bois dans aucune partie du territoire reconnu par l'ordre de la Reine en conseil comme formant partie de l'Ontario : M. Mills, 162. Réponse, 900. *Pas imprimée*. Doc. de la sess., N° 52f.
 8. Ordre—Nombre total de demandes pour licences au fonds de bois dans la Colombie-Anglaise et en dedans de 50 milles de la ligne du Pacifique : M. Charlton, 160. Réponse, 900. *Pas imprimée*. Doc. de la sess., N° 52g.
 9. Ordre—Licences ou permis pour couper du bois accordés depuis le 1er février 1883 : M. Charlton, 21.
 10. Ordre—Nombre total de licences ou permis donnés entre le 15 mars 1883 et le 1er février 1885, pour couper du bois, des billots, poteaux de télégraphe, traverses et bois de chauffage dans les territoires en litige entre le Manitoba, l'Ontario et le Canada : M. Charlton, 118.
 11. Motion de M. Blake demandant l'impression de la réponse à une adresse de la dernière session pour copie des Ordres en conseil se rapportant à l'octroi, l'annulation et la suspension des licences pour la coupe du bois sur les réserves des sauvages près de Fort-William ; motion renvoyée au com. des Impressions, 65. *Imprimée*, 90.
- BOLDUC, CAPT. LUDGER :—Ordre—Copie des papiers relatifs à la destitution du,—après la collision survenue le 20 mai 1884 entre "La Canadienne" et le brick "L'Alliance" : M. Landry (Montmagny), 20. Réponse, 128. *Pas imprimée*, 211. Doc. de la sess., N° 48.